Discours d'Alain Lambert, sénateur-maire d'Alençon

Inauguration du Centre Social et culturel de Courteille

lundi 24 juin 1996

Monsieur Yves Deniaud, député, représentant le président du Conseil régional
Monsieur le président du Conseil général,
Mesdames et messieurs les maires
Monsieur René Guyomard, président de la Caisse d'allocations familiales de l'Orne,
Mme Baudouin, directrice de l'action sociale,
Les services de la ville d'Alençon
Monsieur Christian Dupont, directeur du Centre social et culturel de Courteille,
Monsieur l'architecte et messieurs les entrepreneurs,
Mesdames et messieurs,

Je veux tout d'abord vous dire ma joie de cette inauguration — ma joie d'être l'hôte d'un Centre social et culturel de Courteille rénové et agrandi. Et rappeler les circonstances douloureuses de la nuit du mardi 17 août 1994, de l'incendie volontaire qui ravageait les locaux du Centre social.

Une page de l'histoire de notre ville

Le Centre Social est aussi une page de l'histoire de notre ville. Il est le témoin de l'urbanisation de la ville et du développement du quartier de Courteille dans les années 50 et 60.

Le 13 octobre 1960, le Conseil Municipal d'Alençon décidait de la construction du Centre social. Son architecture devait s'intégrer aux immeubles d'habitations voisins. Les travaux durent longtemps, puisque l'inauguration officielle n'intervient que 8 ans plus tard, en novembre 1968.

Le Conseil de District avait décidé en mars 1994 le principe de la réhabilitation et de l'extension du Centre Social et lancé la consultation de maîtrise d'oeuvre.

Le projet d'agrandissement et de réhabilitation du Centre étaient déjà en oeuvre quand survient l'incendie volontaire. La rénovation du centre existant s'est imposée d'emblée.

L'importance du partenariat financier (4 785 000 F)

Souligner le partenariat exemplaire noué dans le cadre du Contrat de ville. Au moment où l'État, les collectivités territoriales, la Caisse d'Allocations familiales réduisent leur contribution, parce que l'argent public devient rare et qu'il faut maîtriser les dépenses.

La CAF finance l'opération à hauteur de 2 100 000 F - soit 43,88% du total

Le partenariat avec la Caisse d'Allocations familiales est d'ailleurs ancien puisqu'il remonte aux années 60.

La ville finance l'opération à hauteur de 1 324 000 F - soit 27,65% du total
La Région finance l'opération à hauteur de 796 806 F - soit 16,65% du total
L'État finance l'opération à hauteur de 565 107 F - soit 11,82% du total

Présentation des nouveaux locaux

Les temps ont changé : la crise économique est là, qui appelle à de nouvelles solidarités, à de nouvelles actions, à de nouveaux moyens.

Le Centre Social répond à ce défi, aux nouvelles attentes :

Il est au coeur du quartier de Courteille, des habitations, à quelques pas des commerces, des établissements scolaires et du gymnase

Il est un pôle de vie et de solidarité du quartier et de ses environs, plus proche encore des enfants, des familles, des jeunes, des retraités et des personnes à mobilité réduite.

Sa surface de locaux double.

Son architecture s'inscrit dans la continuité des projets élaborés au début des années 90. Les salles sont nombreuses, spacieuses, lumineuses et accueillantes.

Des services autrefois dispersés sur sept sites ont été regroupés pour plus d'efficacité et un meilleur accueil, notamment le secteur « Économie sociale et familiale » (cours de cuisine, de gestion ménagères…). De nouveaux services sont proposés : le secteur des 4-6 ans (maison des enfants), un accueil jeunes (maison des adolescents). D'autres ont été renforcés : la halte-garderie a été agrandie (accueille les 4 mois - 4 ans)

L'école Du Point du Jour accueille toujours « la Maison des enfants » de 6 à 12 ans qui a été inaugurée voici 2 ans.

J'évoquerai enfin l'embellissement des abords extérieurs du Centre Social : l'aménagement des cours extérieures, des espaces de jeux et des espaces verts qui accueillent la halte-garderie et le centre maternel. Un parc de stationnement vient également d'être créé, rue Édouard Branly.

Ce nouvel équipement appartient à tous les habitants du quartier de Courteille comme à l'ensemble de la ville. Il est à la disposition de tous. Chacun - chaque jeune, chaque famille, chacun des Aînés - doit se sentir propriétaire du Centre social. Être propriétaire donne des droits, mais aussi des devoirs.

Ce nouveau Centre Social rejoint le projet de notre mandat : Alençon doit être une ville belle et accueillante, mais aussi une ville humaine et solidaire.

Alain Lambert, sénateur-maire d'Alençon
Rapporteur général du Budget